

Cycle de suivi 2014 de l'IHP+



Tous les signataires de l'IHP+ sont invités à participer au prochain cycle de suivi en 2014. La participation est facultative, mais encouragée puisqu'il s'agit d'un engagement clé souscrit dans le Pacte mondial de l'IHP+.

Q. Pourquoi devrions-nous participer au suivi de l'IHP+ ?

Engagement : la participation démontrera votre engagement à la transparence et la redevabilité en matière de résultats, et aidera à évaluer les changements importants intervenus aux niveaux mondial et national.

Action : pour les gouvernements comme pour les partenaires au développement, la participation offre la possibilité d'agir sur les principes d'appropriation nationale, d'harmonisation et d'alignement, d'inclusion, de transparence et de redevabilité spécifiquement dans le secteur de la santé.

Partage des connaissances : c'est l'occasion de suivre les progrès, de mettre en commun les leçons et les connaissances avec les pairs, et de trouver des solutions par le dialogue. Ce partage entre les différentes parties prenantes encourage l'apprentissage mutuel et consolide les partenariats.

Moteur du changement : l'expérience passée montre qu'une solide base factuelle est essentielle pour maintenir le rythme et stimuler les progrès. Des bilans réguliers aident à identifier les difficultés et encouragent les efforts. Certains pays en développement ont indiqué que les indicateurs et les objectifs mondiaux étaient un point de référence utile pour négocier des cadres de redevabilité plus détaillés et pertinents à l'échelon national.

Q. Qu'est-ce que le cadre de suivi de l'IHP+ ?

Le cadre de suivi de l'IHP+ met fortement l'accent sur les données nationales et sur les changements de comportement relatifs à l'aide fournie au secteur de la santé. À [Nairobi, en décembre 2012](#), les signataires de l'IHP+ ont décidé que le cadre consisterait en un ensemble plus réduit d'éléments que dans les précédents cycles de suivi :

1. La coopération en matière de développement sanitaire est centrée sur les résultats qui répondent aux priorités des pays en développement.
2. La société civile opère dans un environnement qui porte à un niveau aussi élevé que possible son action et sa contribution au développement.
3. La coopération en matière de développement sanitaire est plus prévisible.
4. L'aide en matière de santé est inscrite au budget.
5. La redevabilité mutuelle entre les acteurs de la coopération en faveur du développement sanitaire est renforcée par des revues conjointes.
6. Des institutions opérantes : les systèmes des pays en développement sont renforcés et utilisés.

Ces six éléments seront mesurés par des indicateurs et objectifs complémentaires pour les gouvernements et les partenaires au développement.

Contexte du suivi 2014 de l'IHP+

En 2012, lors de la quatrième réunion des équipes nationales de santé à Nairobi, les signataires de l'IHP+ ont convenu qu'il fallait poursuivre le suivi de l'IHP+ avec un quatrième cycle. Les signataires de l'IHP+ ont alors collaboré par le biais du Groupe de travail de l'IHP+ sur la redevabilité mutuelle pour élaborer le nouveau cadre de suivi. Le présent cycle de suivi a les objectifs suivants :

1. Réduire la charge de travail relative à l'élaboration des rapports, en faisant appel aux données et systèmes nationaux ;
2. Parvenir à une plus grande viabilité du rapportage sur l'efficacité du développement en incluant des indicateurs pertinents dans les systèmes nationaux lorsque c'est justifié et faisable ;
3. Promouvoir l'utilisation de données au niveau national pour une redevabilité mutuelle accrue en matière de résultats.

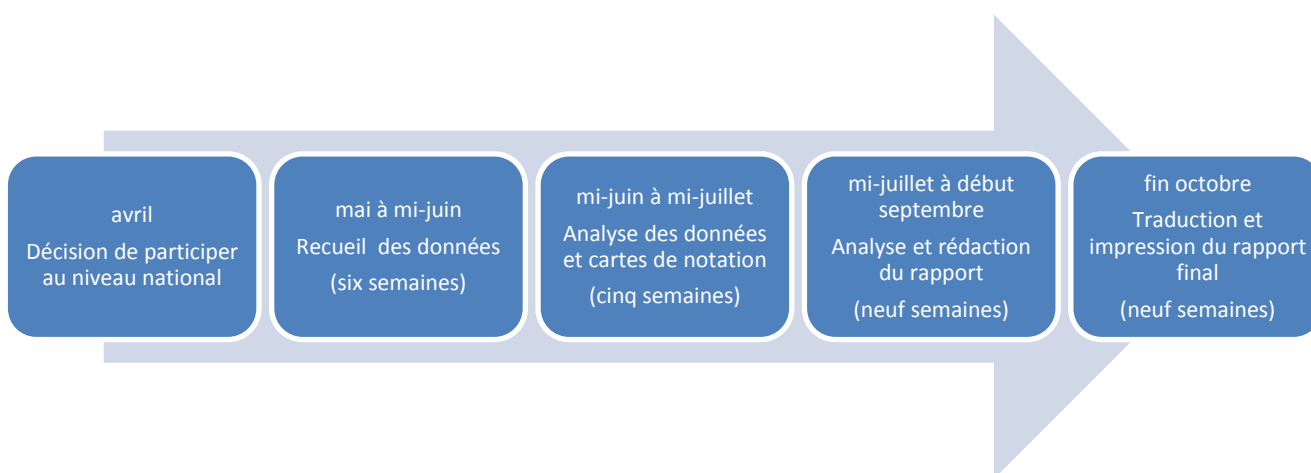
Q: Que signifie la participation au suivi de l'IHP+ ?

Quelle doit être notre contribution ?

Si un pays participe, le Ministère de la santé et ses partenaires au développement s'engagent à fournir des données par rapport à un noyau d'indicateurs, ou d'autres indicateurs appropriés convenus avec RED+, le consortium chargé de gérer le processus de suivi. Le cadre de suivi n'inclut que sept indicateurs pour les gouvernements et sept pour les partenaires au développement.

Quelles sont les principales étapes du processus ?

En premier lieu, le Ministère de la santé et ses partenaires doivent décider localement de la participation à cet exercice, et le Ministère de la santé doit envoyer une réponse par courriel à l'Équipe de base de l'IHP+ (voir ci-dessous). Le consortium commencera le processus de recueil des données en mai, à l'aide d'un outil d'enquête sur MS Excel. Les participants recevront des directives détaillées et bénéficieront d'un service d'assistance. Les pays auront six semaines pour présenter les données. Voici un aperçu du processus et de son calendrier.



Quels sont les produits du suivi et comment pouvons-nous les utiliser ?

Le cadre de suivi 2014 de l'IHP+ met un accent important sur l'utilisation des conclusions pour soutenir la responsabilité en matière de résultats. Il permettra de produire :

- un **rapport mondial** qui présentera les données sur la performance et des conclusions avec une analyse des progrès par rapport aux objectifs et tendances ;
- une **carte de notation pour chaque pays participant**, avec la performance du gouvernement et des partenaires au développement par rapport à chaque indicateur ;
- des **cartes de notation des partenaires au développement** montrant, au minimum, leur performance dans les pays participants où le partenaire soutient le secteur de la santé.

Les cartes de notation et les rapports sont conçus comme des contributions aux discussions en cours sur l'efficacité du développement du secteur de la santé. Elles peuvent être utilisées dans les mécanismes existants de redevabilité mutuelle du secteur de la santé, tels que les examens annuels conjoints.

Équipe de base de l'IHP+ : Phyllida Travis travisp@who.int et Finn Schleimann fschleimann@worldbank.org
RED+ Consortium: Leo Devillé leo.deville@hera.eu et Tim Shorten tjshorten@gmail.com
Helpdesk: helpdesk@red-plus.org